

<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article174>



Devoirs faits

- Enseignements - Dispositifs particuliers -

Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2019

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

[<http://clg-charles-riviere-olivier.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-olivier/local/cache-vignettes/L307xH104/df3a-0821f.png>] Une heure par semaine, dans l'emploi du temps de l'élève, celui-ci travaille **avec un professeur** pour apprendre à s'organiser dans ses devoirs, optimiser l'apprentissage des leçons et recevoir une aide méthodologique.

Organisation :

- Ce travail s'effectue de façon **individualisée**, par petits groupes (8 élèves maximum).
- L'inscription se fait par simple demande de la famille, qui peut décider de supprimer la participation de son enfant à tout instant.
- A la suite d'observations en classe, ou du *Conseil de Classe*, l'équipe pédagogique peut proposer le dispositif à l'élève et sa famille.
- Ce dispositif peut être mis en place pour un trimestre et reconduit en cas de besoin.

Plus d'informations [sur le site Eduscol](#)